

**Fiche actu : 49-3/Déradicalisation/Milliards à la Grèce**

le 11/05/2016

- **Loi El Khomri et 49-3 : obéir à Bruxelles n'attend pas**

L'usage du 49-3 sur la loi El Khomri, qui permet au gouvernement de faire adopter un texte de loi sans vote, montre à quelles extrémités politiques et institutionnelles l'exécutif est prêt à aller pour obéir à Bruxelles.

Il ne faut en effet jamais perdre de vue que la loi El Khomri, bien mal nommée « loi Travail », comme avant elle la loi Macron, n'est qu'un compilé de recommandations de la Commission européenne en matière de droit du travail et d'organisation de la vie économique.

Autrement dit, le gouvernement piétine le débat parlementaire et la Démocratie pour imposer aux Français, par ailleurs massivement hostiles à ce texte (74% selon un sondage Elabe réalisé début mai, et même 87% des sympathisants du Front National), des mesures exigées par Bruxelles.

Le gouvernement ayant néanmoins engagé sa responsabilité, à ce stade, seul le vote d'une motion de censure permettrait de rejeter le texte en faisant tomber Manuel Valls. Pour cela, il est arithmétiquement nécessaire que des députés PS dits « frondeurs » votent une telle motion.

Hélas, l'expérience de la loi Macron, passée en force elle aussi grâce au 49-3, nous enseigne qu'il y a bien peu de choses à espérer de ce côté là, tant les députés socialistes manquent de courage lorsqu'il s'agit de mettre en cohérence leurs paroles et leurs votes.

Dans un communiqué de presse, le Front National a insisté sur ce que cet usage du 49-3 met en évidence quant aux intérêts réels poursuivis par les gouvernement successifs : ***Ce véritable coup de force, pour faire passer une loi qui va précariser les salariés, nuire aux petites et moyennes entreprises et au final pénaliser l'emploi, doit alerter les Français sur les intérêts que servent en vérité les gouvernements successifs de l'UMP et du PS, à savoir ceux de l'Union européenne, des grands groupes et de la finance internationale.***

- **Plan de lutte contre la radicalisation : le vide de Manuel Valls**

Lundi 9 mai, le premier ministre a annoncé un énième plan de lutte contre la radicalisation qui reprend pour l'essentiel des mesurette déjà annoncées, dans une opération d'enfumage dont Manuel Valls est désormais un grand coutumier.

L'une des seules mesures « nouvelles » de ce plan consiste en la création de centres de « réinsertion pour personnes radicalisées », au nombre de un par région, soit 13 centres d'ici l'été 2017. Comme toujours, le gouvernement communique sur des symptômes, des conséquences, au lieu de s'attaquer aux causes.

Après les numéros verts, les portails internet du gouvernement et les arbres plantés contre le terrorisme, ces « maisons » de déradicalisation participent de ce blabla-Valls permanent, inutile, sans efficacité concrète sur le terrain, de la part d'un premier ministre sans pouvoir qui s'agit beaucoup mais n'agit pas.

Avant même de chercher à entrer dans la tête des individus radicalisés, c'est en effet à la racine du mal qu'il faudrait s'attaquer, en empêchant l'islamisme de se développer en France.

Pour cela, le Front National préconise des mesures très concrètes qui peuvent être prises sans délai : la fermeture de la centaine de mosquées radicales identifiées par le ministère de l'Intérieur, l'expulsion des prêcheurs de haine étrangers ou encore la fin des financements étrangers du culte musulman en France, surtout lorsqu'ils proviennent de pays entretenant des liens troubles avec l'islamisme (par exemple l'Arabie Saoudite ou le Qatar).

Il faut ensuite agir pour empêcher les individus radicalisés de passer à l'acte, c'est à dire, en plus d'une application ferme de la loi, en saisissant les armes qui se trouvent dans les caves des territoires perdus de la République, en renforçant et surtout en concentrant les moyens du renseignement sur les individus fichés S.

Enfin, l'islamisme étant l'une des nombreuses conséquences d'un communautarisme grandissant, arrêter l'immigration massive revient également à tarir la source de ce mal.

- **La réalité des milliards donnés à la Grèce : rien pour le peuple**

Tout au long de la crise de l'euro, depuis son commencement en 2010 jusqu'à aujourd'hui, crise qui a atteint son paroxysme l'année dernière en Grèce et dont aucune des causes n'est encore résolue (la cause première de cette crise étant précisément la monnaie unique – inadaptée à la Grèce, comme à la France), le Front National a très vite dénoncé la spoliation organisée des contribuables Français et européens, au travers des prétendus plans « d'aide » à la Grèce, qui n'allaient profiter qu'aux banques, et aucunement au peuple grec.

Aujourd'hui, des chiffres d'un institut allemand (l'ESMT) confirment très exactement les dires du Front National. Sur les 219 milliards d'euros alloués à la Grèce lors des plans de renflouement de 2010 et 2011, moins de 5%, soit précisément 9,7 milliards d'euros, sont allés dans l'économie réelle, le reste partant dans le rachat des créances pourries des banques et dans leurs plans de recapitalisation.

Pourtant, c'est en contreparties de ces « plans d'aide » que le peuple grec s'est vu imposer une cure d'austérité sans précédent, qui a effondré de plus d'un quart la richesse nationale du pays, fait exploser le chômage et la pauvreté, et dont les conséquences humaines ont été désastreuses (baisse de l'espérance de vie et hausse de la mortalité infantile). En 2015, la Grèce est même retombée en récession (-0,3%), alors que la Commission européenne tablait sur +2,5% de croissance annuelle.

Ces chiffres éclairent définitivement sur la réalité des méfaits de la monnaie unique qui tient aujourd'hui en otage tous les peuples qui vivent sous son joug.

Dernièrement, pour obtenir d'ici fin mai un nouveau prêt lui permettant de seulement couvrir les échéances des intérêts de sa dette, le gouvernement grec a dû faire adopter une réforme des retraites exigée par Bruxelles, diminuant drastiquement le niveau des pensions et augmentant celui des impôts et des cotisations.

Ce chemin est par ailleurs très exactement celui qui attend la France demain, si elle ne retrouve pas sa liberté monétaire et bancaire.

Auteur : Joffrey Bollée